

PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire

le 02 juillet 2022 à 10h00, au domicile de la Présidente à Auxerre.

Présents (8) :

- Isabelle Corgeron, **Présidente** du CDJE 89, représentante du club d'**Auxerre**
- Aurélien Bernaud, **Trésorier** du CDJE 89
- Éric Besnard, **Secrétaire** du CDJE 89
- Nathalie Delafosse, représentante du club d'**Avallon**
- Marie-Claude Chaton, présidente du club de **Saint-Georges**
- Sébastien Bornot, président du club de **Vermenton**
- Patrick Guyot, responsable **Arbitrage** du CDJE 89
- Jean-Luc Corgeron

Absents excusés (1) :

- Laurent Corbet, responsable Jeunes du CDJE 89

Quorum :

Le décompte des voix est fonction du nombre de licenciés (A+B) au 30/06/2022, ce qui donne :

- **AJA Échiquier Auxerrois** (Auxerre) = 2 voix
- **Vauban Forteresse Échecs** (Avallon) = 3 voix
- **Club Avenir Saint-Georges Section Échecs** (Saint-Georges) = 2 voix
- **3 Tours de Vermenton (Vermenton)** = 2 voix
- Yonne Échecs Masters Academy (Sens) = 1 voix, non représentée à l'AG

Soit un total de 9 voix prenant part aux votes, avec une majorité obtenue dès 5 voix ;
4 clubs sur les 5 icaunais étant présents, le quorum est atteint.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire : 10h30

ORDRE DU JOUR (modifié par décision unanime de l'Assemblée) :

- 1 - Bilan moral
 - a) bilan d'activités (vote)
 - b) stage arbitral
- 2 - Bilan financier (vote)
- 3 - Bilan sportif
 - a) compétitions (vote)
 - b) clubs
- 4 - Préparation saison 2022-2023
 - a) class'Échecs
 - b) toutes-rondes FIDE
 - c) stages
- 5 - Calendrier compétitions 2022-2023 (vote)
 - a) Chpt 89 Jeunes
 - b) Coupe Loubatière
 - c) Trophée Espoirs 89
- 6 - Budget prévisionnel 2022-2023
 - a) rentrées/sorties financières (vote)
 - b) animateurs scolaires (vote)

1 – Bilan moral

a) Bilan d'activités (vote)

La Présidente Isabelle Corgeron présente les réalisations du CDJE 89 au cours des 12 derniers mois.

Suite aux dernières élections du Comité Directeur, la mise en place de la nouvelle équipe, et la formation du Bureau, ont été **ralenties par la lenteur de la préfecture** à enregistrer les nouveaux statuts de l'association. À cela c'est ajouté des problèmes de création sur le web du compte Asso, nécessaire pour demander des subventions, ainsi que des **retards dans la passation des comptes financiers** par l'ancien président du Comité.

Une fois le nouveau CDJE pleinement régularisé, des réunions du Comité Directeur ont permis d'en piloter l'action, avec **4 visio-conférences** du fait des confinements & restrictions liés à la pandémie de Covid.

Le CDJE 89 a aussi participé aux visios organisées par la Fédération Française des Échecs (FFE), en particulier en ce qui concerne les demandes de subvention et les séances de questions-réponses. Le CDJE a également été **représenté à l'AG de la FFE**, en la personne de Laurent Corbet.

Pour conclure ces aspects de gestion interne, le Comité a amélioré le suivi de ses actions avec la création d'un espace de travail en ligne 'Google' (mail + espace de stockage).

Concernant la vie échiquéenne dans le département, le CDJE 89 a mis en place dès la rentrée un calendrier de la saison. À ce propos, la Présidente regrette qu'il y ait **trop de dates en hiver** (début de saison), ce qui en comparaison déséquilibre le reste de l'année.

Le CDJE 89 a supervisé l'organisation par les clubs locaux des compétitions départementales suivantes :

- la **Coupe Loubatière**, le 10 octobre 2021 à Saint-Georges ;
- le **Trophée Espoirs 89**, lors de 4 dimanches au sein des locaux de Saint-Georges ;
- le **Championnat des Jeunes de l'Yonne**, à Vermenton les 11-12 décembre 2021.

Le plus souvent possible, Isabelle Corgeron a veillé à représenter le CDJE lors des cérémonies de remise des prix, dans ces différentes compétitions départementales comme dans les tournois de clubs icaunais.

La Présidente note qu'un gros projet a été mis en œuvre cette année : le **développement du pôle arbitrage**, avec un stage AFC organisé par Patrick Guyot, responsable du ce secteur au sein du Comité.

Le CDJE 89 a également mis en place un **achat groupé de feuilles de parties**, lancé début 2022 au plus fort de la crise d'approvisionnement dû aux confinements anti-covid de part le monde.

Au niveau de la communication, un gros effort a été fourni par la nouvelle équipe du Comité pour **améliorer la visibilité des Échecs** au sein du département :

- articles dans l'Yonne Républicaine ;
- création du site Web du CDJE 89 ;
- interview d'Isabelle Corgeron dans le magazine Europe Échecs, au sein d'un reportage consacré au titre de Championne de France benjamine 2021 remporté par Leen Yaghi (membre de l'AJA) ;
- création du compte Instagram www.instagram.com/echecs_yonne_officiel/ pour toucher le jeune public.

Côté financements, la Présidente a impulsé le **montage de dossiers de subvention** nationale (Agence Nationale du Sport) & départementale (Conseil Général), tout en créant des fiches d'aide pour faciliter la demande de subvention par les clubs locaux.

Au niveau des subventions accordées par le Comité, Isabelle Corgeron met en avant sa volonté d'aider les familles, avec le remboursement de **50% des frais d'inscription aux Championnats de France Jeunes**.

Enfin, la Présidente a choisi de renouveler la cotisation du CDJE au Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de l'Yonne, ce qui permet de bénéficier de subventions et autorise l'utilisation du **minibus du CDOS pour les compétitions sportives** : très utile avec les déplacements en Nationale 2 ou 3 qui se font sur les 2 jours d'1 weekend, souvent à plusieurs centaines de kilomètres du club icaunais.

Vote du bilan d'activités :

ADOPTÉ - unanimité

Remarques : (néant)

b) Stage arbitral

Le compte-rendu sur ce projet majeur de l'année écoulée est assuré par Patrick Guyot, responsable du secteur arbitrage au sein du CDJE 89.

Le stage a nécessité un **budget de 1700 €**, entièrement pris en charge par la FFE, qui a rémunéré l'animateur, ainsi que par la mairie d'Auxerre qui a gracieusement prêté la salle de réunion.

Pour les finances départementales, le **coût effectif est de 59,30 €** : ce sont les dépenses pour le pôt de clôture et le cadeau de remerciement à l'animateur.

Pour ce stage, qui s'est déroulé les 19-20 avril 2022, il y a eu le **nombre maximum d'inscrits**, avec 10 néophytes icaunais, dont 5 se sont présentés à la session d'examen de juin.

Au vu de ce succès, l'ensemble de l'assemblée générale **félicite Patrick Guyot**, qui précise qu'il réfléchira à organiser de futurs stages arbitraux d'un niveau supérieur.

Patrick Guyot tient à souligner les **soutiens importants** de la Direction Nationale de l'Arbitrage, ainsi que du Directeur Régional de l'Arbitrage de la Bourgogne Franche-Comté, Patrick Lauféron, qui a assuré au CDJE de couvrir les coûts d'organisation du stage, notamment si les inscriptions s'étaient révélées en nombre insuffisant pour que la FFE défraie l'animateur.

Éric Besnard indique qu'à l'occasion du 3ème Open de Vermenton fin septembre, 2 places de stagiaires ASP seront disponibles : il faudrait demander à Gabriel Bouveau-Freund s'il est intéressé de compléter ainsi son diplôme d'AFJ.

2 – Bilan financier (vote)

Le compte-rendu est assuré par Aurélien Bernaud, Trésorier du CDJE 89, qui donne lecture de son **rapport financier (joint en annexe)**.

Le fait principal est qu'au 30 juin 2022, les **comptes du Comité auprès de la Banque Populaire sont bénéficiaires** de :

- 1893,21 € pour le compte courant ;
- 492,22 € pour le livret A.

Sur une période de 12 mois, le Trésorier précise que les **sorties et rentrées d'argent s'équilibrent**, avec un montant pour chaque part d'environ 750 €.

Aurélien Bernaud émet le voeu qu'à l'avenir, **toutes les dépenses imputables au CDJE soient notées sur les comptes**, et non que les clubs se remboursent directement, avec le montant des inscriptions, lorsqu'ils organisent des compétitions départementales (cas du club de Vermenton lors du Championnat Yonne Jeunes 2022).

Isabelle Corgeron souhaite en plus apporter quelques précisions, notamment au niveau des **subventions obtenues par le CDJE 89**.

Après du département, le Comité a fait une demande de 2500 € pour frais de fonctionnement (transports, remboursements) plus 2500 € pour l'équipement. Sur ces demandes, seuls **350 € pour dépenses de fonctionnement** ont pour l'instant été accordés par le Conseil Général.

La présidente s'étonne de la **faiblesse de ce soutien financier** et va demander des explications au département. Elle tient aussi à souligner l'implication et l'**aide de Jean-Luc Corgeron** dans le montage des dossiers de subvention : l'assemblée se joint à elle pour l'en remercier.

Isabelle Corgeron précise aussi que le chèque de 300 € envoyé il y a 3 ans par la Ligue Régionale, non encaissé par le Président de l'époque, est définitivement considéré comme annulé par la Ligue qui ne le renouvellera pas.

La Présidente indique également qu'il existe des **aides départementales réservées à des besoins sportifs** précis (subvention pour un tournoi, remboursement de t-shirts floqués) ; elle encourage donc tous les clubs icaunais à en faire la demande le plus souvent possible auprès du Conseil Général.

Isabelle Corgeron invite aussi les clubs du département à **utiliser le dispositif du Pass'Sports**, qui permet aux familles de faire financer par l'État les frais d'inscription sportive de leur enfant, à hauteur de 50 €. Sont concernés les jeunes scolarisés, ainsi que les adultes de - de 30 ans handicapés ou étudiants boursiers.

Enfin, parmi tous les matériels du CDJE, Isabelle Corgeron note que ce sont les 10 horloges qui sont le plus demandées en prêt par les clubs icaunais ; elle juge nécessaire d'en augmenter le nombre à l'avenir.

Vote du bilan financier :

ADOPTÉ - unanimité

Remarques : (néant)

3 – Bilan sportif

a) Compétitions (vote)

Éric Besnard remplace Laurent Corbet pour présenter le rapport sportif.

Le **Championnat Départemental Jeunes** a été une réussite en 2022, avec 39 inscrits (la plus grande affluence de ces dernières années) ce qui a permis de décerner 10 titres de champion départemental.

La participation des icaunais au Championnat Régional des Jeunes fût de 31 inscrits, qui ont permis de récolter **6 titres de champions de Bourgogne** sur les 9 possibles : 3 pour Avallon, 2 pour Auxerre et 1 pour Sens.

Au niveau national, une délégation nombreuse issue de clubs de l'Yonne a participé au **Championnat de France Jeunes** : 9 Avallonnais, 1 Sénonaise, 5 Auxerrois dont Leen Yaghi Championne benjamine en titre. Au total, ces 15 icaunais représentent un contingent égal à celui de tout le reste de la région Bourgogne Franche-Comté. Cependant, aucun de ces inscrit(e)s n'a réussi à décrocher ou conserver un titre national.

Concernant la compétition non officielle du **Trophée Espoirs 89**, environ 40 jeunes ont participé au moins une fois à une rencontre, soit une grande majorité des jeunes débutants icaunais. À ce sujet, Éric Besnard remercie le club de Saint-Georges pour le prêt de leur local, qui a permis d'organiser facilement les 4 après-midi de match de ce Trophée.

La **Coupe JC Loubatière** (également hébergée cette saison par le club de Saint-Georges) a vu 4 équipes locales s'affronter au niveau la phase départementale, remportée par le club de Vermenton. Celui-ci a ensuite participé à la phase suivante, une première depuis longtemps au niveau de l'Yonne, avec un résultat hélas négatif (dernière place).

Vote du bilan sportif :

ADOPTÉ - unanimité

Remarques : (néant)

b) Clubs

→ Saint-Georges

Marie-Claude Chaton, informant l'assemblée que **le club va déménager ses locaux** pour occuper une ancienne bibliothèque communale, déplore cette décision de la mairie qui l'obligera à partager cette nouvelle salle avec une autre association. De ce fait, le club de Saint-Georges occupera dorénavant des locaux plus grands, mais d'un usage moins souple qu'auparavant, surtout pendant la semaine.

La présidente du club précise ensuite que Saint-Georges bénéficie, avec 40 adhérents, d'un **effectif stable sur la saison 2021-2022**. Au niveau interclubs, le club n'a pas pu se maintenir en N2, dont le niveau est devenu trop relevé. La saison prochaine **le club descend en N3**, ce qui est mieux adapté à l'effectif du club, cela facilitera aussi les déplacements. Pour les autres compétitions par équipe, le club s'est arrêté aux phases préliminaires de la Coupe de France et de la Coupe Loubatière.

Enfin, Marie-Claude Chaton précise que le club de Saint-Georges a organisé cette saison les 4 rencontres du Trophée Espoirs 89, ainsi qu'**1 tournoi Semi-Rapide**, avec une bonne participation de 45 inscrits.

→ Vermenton

Sébastien Bornot indique que le club a fini ex-aequo de la Régionale 1 en nombre de points, mais a perdu au départage le droit de monter en division supérieure : **il restera en R1** la saison prochaine.

Le président du club de Vermenton remarque que l'année fut chargée au niveau des événements organisés, avec le **Championnat Départemental Jeunes**, ainsi qu'**1 Open qui fut réussi** (bonne affluence) et 3 Rapides plus limités (2 petits et 1 grand).

Éric Besnard, également trésorier du club de Vermenton, précise que le développement du pôle adulte fut l'objectif atteint de la saison passée ; pour la saison prochaine, il prévoit un renforcement de la formation des jeunes, avec plus de cours de meilleure qualité.

→ Avallon

Nathalie Delafosse expose la saison très remplie de Vauban Forteresse Échecs pour 2021-2022.

Le club a organisé le **Championnat Régional Jeunes** avec 52 inscrits : ce fut une réussite. Le club a aussi organisé cette saison 1 Open ainsi qu'1 Rapide Jeunes.

Concernant le Championnat de France Jeunes 2022, le club a envoyé 9 jeunes, 6 qualifiés et 3 concourant aux Opens A et B. Plutôt dans la saison eut lieu l'édition 2021 de cette même compétition, où 7 jeunes du club avaient participé, avec à la clef le **titre de Champion de France Open B pour Louis Robert**.

Nathalie Delafosse précise que le club d'Avallon a aussi pris part au Championnat Scolaire, gravissant tous les échelons jusqu'à participer à la finale nationale, le 10-11 juin 2022 à Brissac. Les avallonnais ont réalisé une très belle performance, en se classant **5ème équipe sur plus de 26 clubs participants**.

Au niveau Interclubs, avec son équipe constituée uniquement de Jeunes le club a néanmoins fini premier de la Régionale 1, garantissant de ce fait sa **montée en division Nationale IV** l'année prochaine.

Nathalie Delafosse souligne que ces **excellents résultats** sont le fruit de l'implication de nombreux parents bénévoles, ainsi que du soutien de la mairie d'Avallon, qui a par exemple prêté à 2 reprises le minibus municipal pour permettre le déplacement de l'équipe à Agen.

→ Sens

Cette saison a aussi vu la création d'un nouveau club icaunais, à Sens : Yonne Échecs Masters Academy. Éric Besnard informe l'assemblée que Laurent Corbet a rencontré beaucoup de **difficultés avec les mairies de l'agglomération sénonaise**, notamment pour trouver un local pour le club, ce qui a grandement ralenti le développement de l'effectif sur cette première année. Patrick Guyot précise qu'il y a un **grand potentiel sur Sens**, avec environ 40 Jeunes présents à l'inauguration du club.

→ Auxerre

Isabelle Corgeron indique que la saison de l'AJA est marquée par l'**accession du club en Nationale 3**, ce qui est un heureux dénouement pour une compétition où l'équipe était 4ème à l'avant dernière ronde.

Concernant les tournois organisés par le club, le Rapide Marie-Noël à la mi-décembre a été une réussite, avec 46 inscrits. Pour le **2ème Rapide International**, avec 67 participants, Isabelle Corgeron remarque que c'est une petite déception par rapport aux efforts déployés pour sa mise en place (obtention par exemple d'une subvention départementale de 130 €).

Plus globalement, Isabelle Corgeron note un souci de disponibilité des salles auxerroises, qui sont des denrées rares dans la principale ville du département.

4 – Préparation de la saison 2022-2023

a) Class'Échecs

Class'Échecs est un programme de la FFE, en **partenariat avec l'Éducation Nationale**, qui permet de doter les classes d'écoles retenues d'un kit pédagogique afin d'animer une activité échiquéenne hebdomadaire tout au long de l'année.

Patrick Guyot propose de doter le Comité d'un **référent Class'Échecs**, dont la principale mission serait de faire le lien entre les établissements scolaires et les clubs locaux. À cet effet, il faudra notamment établir un catalogue des écoles concernées par ce programme national.

Une des pistes pour cette fonction de référent serait de demander à une des mères de jeunes déjà impliqués dans un club icaunais et qui sont institutrices dans une école demandeuse de Class'Échecs.

b) Toutes-rondes FIDE

Afin d'augmenter le nombre de joueurs classés FIDE, un moyen intéressant serait d'organiser un tournoi au sein duquel il y aurait moitié de non-classé et moitié de classés FIDE. Il serait alors possible d'organiser un toutes-rondes, avec 10 parties d'une heure, qui représente une forme de tournoi plus simple à arbitrer car **ne nécessitant qu'un diplôme AFC**.

Cela permettrait d'avoir, en un seul tournoi, les **5 parties jouées contre un adversaire FIDE** qui sont nécessaires pour acquérir un classement FIDE. Cela serait plus pratique que de cumuler ces parties sur

plusieurs années, car au bout de 2 ans les résultats de partie deviennent trop anciens pour être pris en compte dans le calcul de l'Elo FIDE.

Dans le cadre de cette **pollinisation des Elo FIDE** au sein du département, Éric Besnard pense qu'organiser un tournoi toutes-roudes sur toute l'année en 9 rondes sera trop compliqué à suivre, même s'il est possible de le faire le samedi lors des parties de club. Patrick Guyot estime que cela peut se réaliser à l'occasion de rencontres amicales entre clubs du département.

Éric Besnard propose de **réduire le nombre de rondes**, mais en contrepartie les joueurs non-classés s'engagent à participer aux Opens du département, afin d'acquérir le complément aux 5 parties classées FIDE. Jean-Luc Corgeron estime qu'il faut dans un premier temps **lister les joueurs non-classés et FIDE** intéressés avant de décider du format.

c) Stages

Isabelle Corgeron souhaite développer la **mutualisation des offres de cours** faites par les joueurs titrés :

- Arnaud Payen MI à Auxerre ;
- Thal Abergel GMI à Sens ;
- Laurent Corbet MF à Avallon ;

ceci afin que des membres d'autres clubs puissent assister à leurs séances, peut-être via visio-conférence. Cependant, aucun stage n'est prévu par le CDJE 89 pour cette nouvelle saison 2022-2023.

5 – Calendrier compétitions 2022-2023 (vote)

Un consensus s'établit au sujet des dates et lieux des 3 compétitions organisées sous l'égide du CDJE 89 :

- **Championnat Yonne Jeunes** : dans la **salle Marie-Noël à Auxerre**, organisé en direct par le CDJE 89, le **4-5 décembre 2022** s'il est possible de décaler la rencontre prévue ce jour-là en N3 Jeunes, **sinon le 12-13 novembre 2022**.
- **Coupe JC Loubatière** : le dimanche **6 novembre 2022 à Saint-Georges**.
- **Trophée Espoirs 89** : à **Saint-Georges** les dimanches 09 octobre et 13 novembre 2022 ; les autres dates en 2023 seront précisées ultérieurement.

Patrick Guyot suggère pour cette dernière compétition, non officielle regroupant des Jeunes du département s'affrontant en équipe, d'avoir un nouveau référent si l'actuel Laurent Corbet est trop pris par la N3 Jeunes.

Vote de ces dates et lieux :

ADOPTÉS - unanimité des présents.

Remarques : Nathalie Delafosse pour Avallon est absente excusée lors de ce vote.

6 – Budget prévisionnel 2022-2023

a) Rentrées/sorties financières

Le Trésorier précise quelles sont les **recettes** qui, de manière certaine, abonderont le prochain budget :

- la quote part des licences fédérales = **600 €** comme en 2021-2022 ;
- les inscriptions au Championnat Départemental des Jeunes = **200 €** environ.

Il indique que le montant des subventions accordées par l'ANS / le département n'est pas encore connu.

Aurélien Bernaud demande à l'AG de statuer sur la **quotité d'argent qui constituera la réserve financière** intouchable lors de la saison.

Sébastien Bornot propose d'avoir un minimum de 1000 €, avec plutôt une réserve de 1500 €, ce qui permettrait par rapport à la trésorerie actuelle de financer environ 750 € de frais d'investissement (achat de pendules ou emploi d'un animateur).

Aurélien Bernaud précise que pendant les 2 années Covid, le Comité a consommé 400 € de sa réserve financière (ce qui s'explique par l'absence totale de subvention perçue sur cette période + la forte diminution de la quote-part des licences due aux confinements).

Le Trésorier propose ainsi que **l'objectif soit de finir chaque saison avec 2000 € de trésorerie, avec un minimum de trésorerie de 1500 € en cours de saison.**

Vote de la constitution d'une réserve financière de 1500 €, montant équivalent à 18 mois de dépenses :

ADOPTÉE - unanimité.

Remarques : (néant)

Aurélien Bernaud mentionne qu'il faut avoir une **provision pour les frais exceptionnels** intervenant en cours d'année : par exemple le remboursement des frais de déplacement / hébergement pour une équipe qualifiée lors de nombreuses phases d'une coupe fédérale. Le Trésorier estime qu'une ligne budgétaire de 500 € est suffisante.

Concernant les **sorties d'argent** prévisibles sur la saison prochaine :

- Patrick Guyot propose un remboursement de moitié des frais d'inscription au Championnat de France Jeunes, soit 25 € par participant(e) pour **un total de 250 €** (prévision de 10 jeunes qualifiés).
- le budget arbitrage du Championnat Départemental Jeunes sera comme la saison précédente d'**au maximum 150 €**.
- Sébastien Bornot estime qu'il faut prévoir un **montant de 50 €** lié aux compétitions adultes.

Vote sur le montant de ces dépenses prévues pour la saison 2022-2023 :

ADOPTÉ - unanimité.

Remarques : (néant)

Nathalie Delafosse au nom du **club d'Avallon** soumet une **demande de remboursement exceptionnelle** pour les 350 € de dépassement du budget alloué à la finale du Championnat Scolaire à Brissac.

Il a en effet fallu, pour l'équipe de 8 jeunes et leurs 4 accompagnants, acheter des denrées alimentaires eu égard à la très mauvaise qualité de ceux fournis avec l'hébergement (nourriture servie froide...).

Patrick Guyot estime que c'est une **dépense imprévue** qui ne doit pas être remboursée.

Isabelle Corgeron juge également que cela **créerait un précédent** au sein du département ; elle précise cependant qu'elle **était informée par Laurent Corbet** que la participation du club d'Avallon à la compétition occasionnerait sûrement un dépassement de budget. Elle est favorable à un **remboursement partiel** dans le cadre des dépenses exceptionnelles du Comité.

Marie-Claude Chaton propose également de faire un geste, surtout par rapport à **l'excellent résultat sportif obtenu par l'équipe avallonnaise.**

Vote sur le principe de cette subvention exceptionnel à Vauban Forteresse Échecs :

ADOPTÉ - unanimité.

Remarques : (néant)

Il reste à déterminer le montant de cette subvention exceptionnelle.

Aurélien Bernaud précise qu'un **remboursement de moitié, soit 175 €**, est tout à fait envisageable compte tenu des réserves financières du CDJE 89.

Marie-Claude Chaton juge que seule **une subvention de 100 € maximum** est acceptable, pour ne pas amputer les futurs besoins d'aide des autres clubs.

Isabelle Corgeron propose l'octroi d'**une subvention immédiate de 100 €**, abondée jusqu'à 350 € si le Comité décroche la subvention de l'ANS pour le développement des échecs féminins qu'il a demandée : il y avait 2 filles dans l'équipe du club d'Avallon à Brissac, donc une partie de la subvention ANS pourra y être consacrée.

Sébastien Bornot est d'accord avec ce montant de 100 €, pour **aider un club en difficulté financière et au parcours scolaire remarquable**.

Nathalie Delafosse au nom du club d'Avallon **réitère cependant la demande d'une subvention de 350 €** tout de suite, en jugeant qu'un montant très inférieur serait plutôt irrespectueux pour les efforts de développement du club dans le secteur des Jeunes.

Vote sur la subvention exceptionnelle de 100 € accordé au club d'Avallon pour rembourser en partie son hors budget dû à la finale scolaire de Brissac, avec le reste accordé jusqu'à 350 € éventuellement, selon le montant de la subvention nationale pour action de féminisation des Échecs que touchera le CDJE 89 :

ADOPTÉE - 3 voix Contre (N. Delafosse) - 6 voix Pour (I. Corgeron, M.-C. Chaton, S. Bornot)

Remarques : adoption à la majorité simple de 6 voix sur 9.

La Présidente précise que la subvention demandée à l'ANS est fléchée vers la féminisation des Échecs, donc le CDJE pourra participer financièrement à tout événement où il y a des filles/femmes qui jouent (exemple : **payer le prix féminin dans un Open**).

Éric Besnard demande si le Comité pourrait aider les écoles du département à acquérir le kit pédagogique de Class'Échecs (jeux + échiquiers).

Isabelle Corgeron estime que cela est plutôt du ressort de l'action municipale, car cela concerne des écoles primaires. Patrick Guyot estime également que le sujet est déjà traité au niveau national par la FFE.

Jean-Luc Corgeron précise que l'AJA est volontaire pour compléter la formation des professeurs d'école impliqués dans Class'Échecs, au-delà ce qu'ils reçoivent de base avec le kit pédagogique.

b) Animateurs scolaires

Nathalie Delafosse annonce que le club de **Vauban Forteresse Échecs va se doter la saison prochaine d'un animateur scolaire** pour des initiations dans les écoles avallonnaises. Ce sera financé par une subvention obtenue auprès de l'ANS.

Un tour de table des **animations scolaires récurrentes**, organisées dans le département, est réalisé. Elles se situent presque toutes au niveau de l'agglomération d'Auxerre Saint-Georges (2 villes contiguës) :

- Francis Malek est bénévole au collège Denfert Rochereau ;
- Jean-Luc Corgeron l'est également pour le lycée Jean-Joseph Fourier ;
- Franck Roussel s'occupe de l'établissement Saint-Joseph (collège + lycée) ;
- Arnaud Payen, entraîneur de l'AJA, intervient au sein du collège Albert Camus ;
- Aurélien Bernaud fait de même en ce qui concerne le lycée Jacques Amyot ;
- Franck Roussel est aussi animateur Échecs dans les écoles primaires de Saint-Georges.

Enfin, à Vermenton Sébastien Bornot anime le club d'échecs du collège Leroi-Gourhan.

Marie-Claude Chaton remarque à ce sujet un **faible taux de conversion en adhérents de club** : par exemple seules 2 filles se sont inscrites au club de Saint-Georges à la suite des initiations réalisées dans toutes les classes de l'école La Guillaumée.

Jean-Luc Corgeron précise que le club de l'AJA est très demandeur du **recrutement d'un intervenant pour faire des animations / initiations** tous les jours dans les écoles auxerroises.

Au sujet du financement de ces animations scolaires par le CDJE 89, Isabelle Corgeron estime qu'il **faut attendre 1 année pour avoir le bilan de Class'Échecs** au niveau du département. Ce délai pourra aussi permettre de monter un dossier de demande de subvention à ce sujet.

Patrick Guyot estime qu'il est primordial d'accompagner le programme de Class'Échecs par de l'animation scolaire, en relation avec les clubs locaux, mais sans empiéter sur l'action de ce programme national.

Vote sur le principe de ne pas consacrer une ligne du budget actuel à l'animation scolaire, mais d'en faire une priorité en cas de subvention suffisante obtenue :

ADOPTÉ - unanimité.

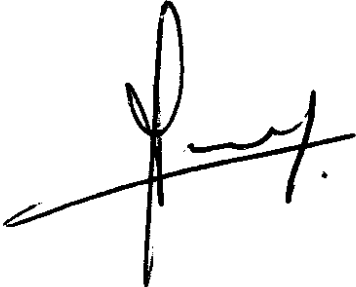
Remarques : (néant)

À partir des prévisions de dépenses établies et votées par l'AG, le tableau de synthèse suivant est établi :

Trésorerie au 30 juin 2022 = 2385,43 €			
DÉPENSES saison 2022-2023		RECETTES saison 2022-2023	
Reste à payer 2022		Reste à percevoir 2022	
Participation aux inscriptions pour Championnat FR Jeunes 2022	200 €	Seconde partie de la quote part des licences fédérales 2022	300 €
Stage arbitral	59,30 €	Subvention départementale 2022 pour dépenses de fonctionnement	350 €
Achat de feuilles de parties	66 €		
Subvention au club d'Avallon pour finale Championnat Scolaire 2022	100 €		
Adhésion au CDOS 2022	70 €		
Participation aux inscriptions pour Championnat FR Jeunes 2023	250 €	Quote part des licences fédérales 2023	600 €
Coupes & médailles pour Championnat 89 Jeunes 2023	200 €	Inscriptions aux Championnat 89 Jeunes 2023	200 €
Arbitrage Championnat 89 Jeunes 2023	150 €		
Frais pour compétitions Adultes (arbitrage, coupes)	50 €		
Adhésion au CDOS 2023	70 €		
TOTAL DÉPENSES = 1215,30 €		TOTAL RECETTES = 1450 €	
BILAN saison 2022-2023 = 234,70 €			
Trésorerie au 30 juin 2023 = 2620,13 €			

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire : 15h15

La Présidente du CDJE 89
Isabelle Corgeron



Le Secrétaire du CDJE 89
Éric Besnard

